Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard MRC de Bécancour Province de Québec



AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2023

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 8 avril 2024 à 20h30.

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD (QUÉBEC) CE 12 mars 2024.

Amélie Hardy Demers

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, MRC de Bécancour certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat [le dépôt du rapport financier 2023], conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 12 mars 2024, à chacun des endroits suivants :

- Site Internet de la municipalité (<u>stececiledelevrard.com</u>)
- Babillard du bureau municipal (219, rue principale à Sainte-Cécile-de-Lévrard)

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Cécile-de-Lévrard ce 12 mars 2024.

Amélie Hardy Demers

Directrice générale et greffière-trésorière